

Compte rendu des ateliers de renforcement des capacités sur la mobilisation et l'engagement de la diaspora au service du développement au Cameroun et en Côte d'Ivoire effectués par le Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur la Migration (CAERM) dans le cadre du projet CRPM d'Expertise France.

Ibrahima Amadou Dia

Directeur du Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur la Migration (CAERM)

1. Objectifs des ateliers de formation :

L'objectif de la mission effectuée au Cameroun et en Côte d'Ivoire est de renforcer les capacités des cadres gouvernementaux sur la mobilisation et l'engagement de la diaspora au service du développement national. Les ateliers dans ces pays ont vu la participation d'une vingtaine de cadres gouvernementaux (en Côte d'Ivoire comme au Cameroun) qui ont montré un réel engouement pour cette thématique et apporté des contributions significatives dans l'identification des priorités nationales en vue de l'engagement de la diaspora au service du développement.

• Objectifs de l'atelier de formation au Cameroun :

L'objectif de la mission effectuée au Cameroun du 21 au 22 Juin 2023 est de renforcer les capacités des cadres du Ministère des Relations Extérieures sur la mobilisation et l'engagement de la diaspora au service du développement national. Le séminaire a vu la participation d'une vingtaine de cadres du MINREX qui ont montré un réel engouement pour cette thématique et apporte des contributions significatives dans l'identification des priorités nationales en vue de l'engagement de la diaspora au service du développement.

L'objectif de l'atelier est de contribuer à approfondir la réflexion sur les voies et moyens pour la mobilisation et l'engagement de la diaspora camerounaise au service du développement national.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Identifier les contraintes et les opportunités quant à la mobilisation de la diaspora camerounaise au service du développement.
- Présenter les options politiques, les stratégies et les mesures d'engagement de la diaspora et les bonnes pratiques internationales et réfléchir sur les conditions de leur répliquabilité dans le contexte camerounais.
- Renforcer les capacités des acteurs institutionnels sur l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de mobilisation et d'engagement de la diaspora.

Alain Koum du MINREX, durant ses mots de bienvenue, a rappelé le rôle fondamental de la diaspora camerounaise dans le développement du Cameroun et l'importance que le gouvernement camerounais accorde à la diaspora camerounaise dans l'optique de la mise en œuvre des stratégies de développement national. M. Koum a aussi mis l'accent sur la plateforme qu'offre le Cadre Régional sur les Politiques Migratoires (CRPM) pour l'identification des défis et des priorités en matière de mobilisation et d'engagement de la diaspora au service du développement et l'échange de bonnes pratiques et d'expériences sur les stratégies d'engagement de la diaspora dans l'optique du développement du pays d'origine.

Bamadi Sanokho d'Expertise a rappelé que cet atelier de formation s'inscrit dans le cadre du dialogue multi-acteurs et multi-secteurs prôné par le projet Cadre Régional sur les Politiques Migratoires (CRPM) qui fait de la formation et du renforcement des capacités des acteurs étatiques des pays membres un axe fondamental du projet. Il a rappelé l'importance capitale de cette thématique pour le gouvernement camerounais et le fait que cette formation s'inscrivait en continuité avec des ateliers de formation déjà effectués par Expertise France pour le compte des cadres du MINREX.

- **Objectifs de l'atelier de formation en Côte d'Ivoire :**

L'objectif de la mission en Côte d'Ivoire effectuée du 23 au 24 Juin 2023 est de renforcer les capacités des cadres de la Direction Générale de la Diaspora (DGD) pour que la DGD puisse développer des politiques, programmes et mesures afin de maximiser la contribution fondamentale de la diaspora ivoirienne au développement du pays d'origine.

Les objectifs spécifiques (OS) et les résultats escomptés de cet atelier de formation sont les suivants :

OS1 : renforcer les connaissances et les capacités des cadres de la DGD sur l'articulation entre Migration & Développement et sur les questions de transferts de fonds.

R1.1. : une meilleure connaissance du lien entre migration and développement et des questions de transferts de fonds.

OS2 : servir de plateforme de dialogue, d'échange de bonnes pratiques et de partage d'expériences de la DGD à la suite du team building ayant eu lieu en mai dernier.

R2.1 : Un échange et une participation dynamique stimulante permettant d'appréhender les options politiques, mesures et les bonnes pratiques et enseignements à retenir pour la mobilisation de la diaspora ivoirienne au service du développement national et la maximisation du potentiel de développement des transferts de fonds.

Mr. Karamoko Gouassou, Directeur General de la Diaspora a, dans ses mots de bienvenue, rappelé l'importance capitale de la question de la mobilisation de la diaspora au service du développement pour le gouvernement ivoirien. Mr. Gouassou a mis en exergue quelques-unes des initiatives significatives réalisées par le gouvernement ivoirien au profit de la diaspora ivoirienne et a rappelé les conclusions des Assises ivoiriennes sur la diaspora tenue en France. Il a également souligné que les transferts de fond de même que les transferts de connaissance et de technologie peuvent jouer un rôle fondamental dans le développement national. Enfin, il a souligné l'importance de cet atelier de formation qui va permettre de renforcer les capacités des cadres de la DGD sur les questions de transferts de fond, migrations

internationales des compétences et sur les stratégies de mobilisation et d'engagement de la diaspora au service du développement.

2. Thématiques abordées

- **Causes, formes, enjeux et déterminants de la migration internationale camerounaise et caractéristiques de la diaspora camerounaise¹**

Ibrahima Amadou Dia, Directeur du Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur la Migration de l'Union Africaine, formateur, a souligné les nouvelles configurations et dynamiques des migrations internationales camerounaises ; le Cameroun étant de plus en plus à la fois un pays de départ, de transit et de destination. Les migrations internationales camerounaises concernent toutes les catégories (migrant régulier, irrégulier, travailleur migrant, migrant hautement qualifié, non-qualifié, etc.). L'une des caractéristiques de la diaspora camerounaise est la diversité de ces zones de destination. Il convient de souligner la forte concentration des Camerounais à l'étranger en Europe et la présence significative des cadres hautement qualifiés dans la migration internationale camerounaise. Les migrations internationales camerounaises tendent à être permanentes et de niveau d'éducation élevée. La migration intra-africaine camerounaise concerne les pays du Golfe même si de plus en plus, on note de plus en plus des dynamiques migratoires des Camerounais vers les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord. La proximité géographique avec des pays de la sous-région impacte significativement sur la migration internationale camerounaise. Il est difficile de mesurer l'ampleur des migrations internationales camerounaises du fait des lacunes au niveau des données statistiques fiables et désagrégées.

On note une pléthore d'organisations et d'associations à caractère diasporique. Les transferts de fond des Camerounais résidant à l'étranger jouent un rôle fondamental dans l'amélioration des conditions de vie et la lutte contre la pauvreté. Outre les transferts de fond, les Camerounais à l'étranger s'activent dans le transfert des compétences, la facilitation d'opportunités d'investissement et de commerce pour le pays d'origine. La diaspora des connaissances a le potentiel de contribuer au développement du capital humain et au renforcement des capacités scientifiques et technologiques. Cependant, des contraintes multiples limitent la mobilisation et l'engagement de la diaspora au service du développement national et le potentiel de développement des Camerounais à l'étranger.

Les discussions ont porté sur les contraintes liées à l'accès et à la production des données statistiques fiables, désagrégées et mises à jour limitant une estimation du volume de la migration internationale camerounaise; le manque de connaissance sur le caractère hétérogène de la diaspora camerounaise, le besoin de développer des recherches sur les tendances et les défis sur la migration internationale camerounaise en tenant compte à la fois du fait que le Cameroun est à la fois un pays d'origine, de transit et de destination. Les discussions ont concerné également sur les causes profondes et les conséquences des migrations internationales camerounaises sur le développement du pays d'origine.

¹ Uniquement pour la partie camerounaise.

- **Causes, formes, enjeux et déterminants de la migration internationale ivoirienne et caractéristiques de la diaspora ivoirienne²**

Ibrahima Amadou Dia a mis en exergue la difficulté de faire une estimation exacte de la migration internationale ivoirienne du fait du manque de disponibilité des statistiques fiables, désagrégées et mises à jour. La France est l'un des principaux pays de destination des émigrés ivoiriens. Les migrations internationales ivoiriennes en Afrique concernent essentiellement les pays limitrophes tels que le Burkina Faso, le Bénin, la Guinée et le Ghana. On note une migration internationale ivoirienne vers des pays de l'Afrique de l'Ouest tels que le Sénégal et des pays de l'Afrique du Nord tels que la Tunisie et le Maroc (surtout la migration étudiante). Les principales destinations de la migration internationale ivoirienne vers l'OCDE sont la France suivie des Etats-Unis, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suisse. Les facteurs historiques et la comptabilité linguistique liées à la colonisation expliquent la prééminence de la France comme terre d'accueil d'une majorité d'émigrés ivoiriens.

Même si l'on note une prépondérance de la migration masculine, on assiste de plus en plus à une féminisation de la migration internationale ivoirienne. La migration irrégulière devient de plus en plus une préoccupation du gouvernement ivoirien alors que dans les décennies passées, la proportion de migrants ivoiriens en situation irrégulière était faible. L'absence de statistiques fiables, désagrégées et mises à jour ne permet pas une appréciation du volume de la diaspora ivoirienne.

Le fait que pendant longtemps, la Côte d'Ivoire était principalement une terre d'immigration explique le peu d'intérêt pour les questions de la diaspora par les autorités ivoiriennes. Tel n'est plus le cas. Il existe une prise de conscience du gouvernement ivoirien du rôle fondamental de la diaspora dans le développement national. La migration internationale ivoirienne, de nos jours, est caractérisée par une diversité des profils et des zones de destination. La crise économique sévère dans les années 80, la montée du chômage et la dégradation des conditions de vie puis les crises sociopolitiques dans les années 90 ont entraîné une intensification de l'émigration ivoirienne. Cela a entraîné une prise de conscience accrue des autorités ivoiriennes de la contribution que la diaspora pourrait apporter au développement socioéconomique du pays, s'inscrivant ainsi dans le même sillage que la plupart des pays africains.

L'une des questions fondamentales qui intéresse l'Etat est le profilage de la diaspora, une appréciation de leur importance numérique et la mobilisation et le renforcement de leurs transferts financiers et leur utilisation au profit du développement du pays. La diaspora ivoirienne est constituée non seulement des émigrés ivoiriens mais aussi de leurs descendants nés à l'étranger, d'où leur importance numérique car celle-ci déborde la population des émigrés.

Selon les estimations des Nations Unies, la diaspora ivoirienne dans le monde serait d'un million de personnes. Selon cette base de données des Nations Unies relatives au stock des migrants, la migration internationale ivoirienne serait principalement orientée vers les pays de l'OCDE dont notamment la France, les États-Unis, l'Italie, la Grande Bretagne, le Canada, l'Allemagne, la Belgique et la Suisse. Dans le contexte des migrations intra-africaines, les principaux pays de destination des migrants ivoiriens sont les suivants : le Burkina Faso, le Mali, le Libéria, le Bénin et le Ghana.

² Uniquement pour la partie ivoirienne.

La diaspora ivoirienne contribue significativement au développement du pays d'origine notamment grâce aux transferts de fonds. Selon les estimations de la Banque mondiale, en 2016, les transferts d'argent en Côte d'Ivoire représentaient 364 millions de dollars USA alors qu'ils étaient estimés à plus 350 millions de dollars US entre 2009 et 2010. On a noté une baisse des envois monétaires en 2015. Ces transferts représentent une faible proportion du PIB (1% en 2015). Avec 55 millions de dollars US en 2015, la France figure au rang de premier pays de destination en termes de transfert de fonds des Ivoiriens vivant à l'étranger du fait de l'importance numérique de la diaspora ivoirienne en France. Les fonds transférés sont essentiellement utilisés pour parer à l'accès aux besoins essentiels tels que l'alimentation, la sante, l'éducation, les dépenses d'urgence, le transport et le loyer, le remboursement de créances, l'investissement, l'épargne. Selon la Banque mondiale, l'usage des transferts de fonds est fondamentalement axé à la consommation familiale, les dépenses de santé et les urgences, éducation et autres dépenses.

- **Migrations internationales des travailleurs qualifiés et développement des pays d'origine : fuite des cerveaux, gains, pertes ou circulation de compétences ? Implications en termes de politiques**

Ibrahima Amadou Dia a d'emblée rappelé que les migrations internationales des compétences sont au cœur du débat politique national et international en migration et développement. Diverses organisations internationales ont initié des dialogues ou produit des rapports et des recommandations sur la question de la migration internationale des compétences. La présentation a porté sur la question de savoir si la migration internationale des compétences était une perte ou un gain pour le pays d'origine ; la contribution des migrants qualifiés au développement de leur pays d'origine et les contraintes et les opportunités pour les mobiliser au service du développement national et l'intégration de la question de la migration internationale des compétences sur les politiques et les stratégies de développement.

D'après les estimations, les migrations internationales des compétences se sont intensifiées ces dernières décennies même si le manque de statistiques fiables, désagrégées et mises à jour empêchent une estimation fiable du volume de la migration des travailleurs qualifiés.

D'une part, la migration internationale des compétences peut accentuer la crise des systèmes de santé du fait du départ des personnels de santé et de leur non remplacement. Ensuite, des études ont montré que cette forme de migration peut avoir un impact négatif sur l'éducation, le capital humain, la science et la technologie, accentuer la baisse de la qualité de l'enseignement et de la recherche du fait du déficit d'enseignants / chercheurs dans les universités et les centres de recherche. Une telle situation a été interprétée par des chercheurs et des décideurs politiques comme une fuite des cerveaux qui serait préjudiciable à l'enseignement supérieur, à la recherche scientifique et technologique et au développement socioéconomique et au développement du capital humain. En outre, le sous-emploi et le fait de s'adonner à des activités de survie qui ne sont pas en inadéquation avec la formation et la qualification initiale entraîne une situation de "déprofessionnalisation et de déqualification" (brain waste ou perte des cerveaux). La perte des cerveaux, des lors, est préjudiciable aussi bien pour le pays d'origine et le pays de destination et peut avoir un impact négatif sur le bien-être, l'estime de soi et leur potentiel de développement. Les conséquences négatives des migrations des compétences selon les tenants de la thèse de la fuite des cerveaux portent également sur les coûts financiers liés à l'exode des compétences, y compris la perte enregistrée par les pays d'origine au chapitre des investissements en éducation et en

formation, réduction des taxes et des impôts ; lesquelles pertes ne sont pas compensées par les transferts des fonds. Le départ des migrants hautement qualifiés, issus de la classe moyenne, risque de contribuer à la paupérisation des ménages du fait de la dépendance des familles aux salariés des fonctions publiques. Celui-ci risque de fragiliser la classe moyenne dans les pays africains d'origine.

D'autre part, si la migration internationale des compétences a été interprétée comme une fuite des cerveaux par certains chercheurs et décideurs politiques, une autre thèse prend le contrepied des tenants du courant pessimiste (ou de la fuite des cerveaux) en insistant sur les gains des compétences ("brain gain"). Selon cette thèse qui relève d'une vision optimiste de l'impact des migrations internationales des compétences, celle-ci peut avoir des effets positifs sur le capital humain, l'emploi, la stabilité sociale. Les potentiels impacts positifs peuvent être analysés à l'aune de l'augmentation de l'investissement dans le capital humain individuel et dans l'éducation résultant de la migration des compétences. La mobilité internationale des compétences est perçue comme une étape fondamentale dans la construction et le renforcement de la carrière académique et professionnelle. Il convient de souligner les initiatives à caractère social et humanitaire, les transferts de fond, les transferts de compétence, les possibilités de transfert de connaissance et de technologie, d'investissements directs à l'étranger, de réseaux et de partenariat internationaux dans les domaines divers tels que la recherche, le commerce, l'investissement. Cependant, si des pays comme la Chine, la Corée du Sud, le Japon et l'Inde ont su tirer profit de l'apport de leur diaspora pour le renforcement de leurs capacités scientifiques et technologiques et leur essor économique, tel n'est pas le cas pour l'écrasante majorité des pays africains qui souffrent du déficit de personnel qualifié accentué par la migration internationale des compétences et ces conséquences négatives sur des secteurs-clés tels que les systèmes de sante, l'éducation, l'économie nonobstant les possibilités de transferts de fond et de transfert de connaissances. Des gains qui ne semblent pas compenser les pertes liées à la migration des compétences.

Enfin, le formateur a appelé à analyser la migration internationale des compétences selon une logique perte ou gains mais aussi aller au-delà de la logique perte/ profit. Les migrations des compétences renvoient à diverses formes de mobilités qui ne se résument pas uniquement à un départ à sens unique ("fuite des cerveaux") ou à un gain des compétences en occultant les impacts négatifs de la migration des compétences. Celles-ci peuvent être considérées comme une étape importante dans la construction et la consolidation de l'itinéraire scientifique et professionnel. En dépit des contraintes multiples, les migrants qualifiés africains manifestent un fort attachement à leur pays d'origine et la volonté et l'enthousiasme à œuvrer pour le développement du pays d'origine. Cependant, la persistance des contraintes structurelles limite l'apport des migrants qualifiés au développement et le potentiel de développement de leurs activités transnationales au profit du pays d'origine. En outre, il est essentiel de tenir compte des aspirations, des préoccupations, des priorités et des contraintes et des ressentis de la diaspora et de leurs perceptions du pays d'origine et du pays de destination et ne pas les considérer seulement comme des "ressources" ou des acteurs de développement (transferts de fond, etc.) mais également de veiller à la protection et à la promotion de leurs droits, de leur inclusion citoyenne, de leur inclusion socioéconomique et de leur protection sociale surtout dans un contexte accru de vulnérabilité et de précarité socioéconomique auxquels les migrants sont confrontés un peu partout dans le monde.

Des pays comme l'Inde, la Chine, la Corée du Sud ont développé et mis en œuvre des politiques et des mesures incitatives (salaires attractifs, meilleures conditions de travail, opportunités intéressantes, croissance économique soutenue, etc.) pour maximiser l'apport de leurs diasporas de connaissance en matière d'investissement et de partenariats économique et de renforcement des capacités scientifiques

et technologiques. Cependant, pour la plupart des pays de l'Afrique Sub-Saharienne, les conditions sont loin d'être réunies dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne pour des liens positifs entre migrations et développement et pour capitaliser sur les apports multiples de la diaspora des connaissances au développement de leur pays d'origine.

De nombreuses contraintes freinent l'apport des diasporas de connaissances au développement du pays d'origine, y compris: le manque ou la faiblesse du soutien institutionnel et politique; les contraintes pour nouer des partenariats scientifiques, économiques et professionnels avec les compatriotes locaux; le manque de confiance et la situation défavorable au pays d'origine; les obstacles (administratif, bureaucratique, juridique, financier, politique, sociologique, etc.) tant au niveau du pays d'origine que du pays de résidence; l'existence de structures ou de réseaux de diasporas scientifiques et professionnels peu opérationnels; la prépondérance des initiatives individuelles et informelles sur les initiatives collectives et formelles; l'absence ou le manque de support institutionnel ou étatique (tant au niveau du pays d'origine que du pays de destination) pour les initiatives en faveur du développement du pays d'origine.

Enfin, Ibrahima Amadou Dia a insisté sur la nécessité d'intégrer les migrations internationales des compétences dans les politiques, programmes et stratégies de développement national. Quelques-unes des recommandations en termes de politiques pour maximiser les gains résultant des migrations internationales des compétences et minimiser les défis sont les suivantes :

- Gérer de manière cohérente les différentes formes de mobilité (retour, migration temporaire ou permanente, transnationalisme, etc.) et valoriser les ressources humaines du pays d'origine.
- Renforcer les associations des migrants professionnels et encourager des liens féconds entre migrants « qualifiés », « semi » et « non-qualifiés ».
- Harmoniser et mettre en œuvre les accords bilatéraux et multilatéraux sur la migration de travail et repenser coopération au développement.
- Amélioration du cadre macro-structurel (croissance économique, bonne gouvernance, lutte contre corruption, renforcement du processus démocratique, stabilité sociale, méritocratie, etc.)
- Rétention et incitation au retour non pas par des mesures restrictives ou de compensations mais plutôt par une politique d'ouverture (double nationalité, soutien à la mobilité temporaire, revalorisation du statut professionnel, des conditions de salaire et de travail, amélioration du standing de vie, etc.)
- Engagement politique, suivi des initiatives et vision à long terme des pouvoirs publics.
- Mobiliser les migrants qualifiés ou non qualifiés autour d'organisations, encourager les initiatives collectives orientées vers le développement local et renforcer les capacités des associations de migrants.
- Appui politico-institutionnel, administratif, logistique et financier aux initiatives et aux associations des migrants au profit du pays d'origine et mesures de veille pour garantir transparence et suivi à long terme.
- Identification des migrants qualifiés et ceux de retour au pays d'origine et le ou leurs potentiels secteur(s) et domaine(s) d'intervention et les intégrer dans les programmes sectoriels de développement (consulting, évaluation des projets, appui-conseils, etc.).
- Reconnaissance symbolique et institutionnelle de la diaspora (journée de la diaspora, incitations au retour, etc.).
- Rendre plus efficient les liens virtuels entre diasporas et nationaux à travers les technologies de l'information et de la communication.
- Renforcer les institutions et le capital infrastructurel local au niveau des pays d'origine.

- Favoriser la circulation et le retour temporaire des professionnels qualifiés à travers des accords bilatéraux et intégration dans des programmes de coopération technique.
 - Formation en management des organisations et en développement de projets et de partenariat.
 - Promouvoir les accords bilatéraux et multilatéraux sur la migration temporaire des travailleurs qualifiés.
 - Renforcer les initiatives des organismes d'aide au retour et les projets individuels ou collectifs des migrants.
 - Evaluation des programmes migrations et développement, vision à long terme et tenir compte des priorités nationales définies dans une démarche concertée.
 - Repenser le partenariat Nord / Sud et pays d'origine / pays de destination.
 - Une plus grande cohérence entre politiques migratoires et politiques de développement (facilitation des visas, migration circulaire, repenser le co-développement, politiques efficaces d'intégration professionnelle des migrants, promotion des liens transnationaux)
 - Politique de développement des technologies de l'information et de la communication en vue de soutenir les liens « virtuels » au profit du pays d'origine.
- **Transferts de fond et leur potentiel rôle pour un développement inclusif et durable**

Ibrahima Amadou Dia a souligné le rôle fondamental des transferts de fond dans la lutte contre la pauvreté et dans l'amélioration des conditions des familles des migrants restées au pays d'origine et le potentiel de développement de ces transferts de fond au profit du pays d'origine. La question des transferts de fond est au cœur de l'agenda politique de des organisations régionales, continentales et internationales dans un contexte de diminution de l'aide publique au développement. Cette présentation s'articulait autour de 3 points :

- 1) Transfert de fond : contextes et grilles de lecture
- 2) Méthode d'estimation des transferts de fond
- 3) Impact des transferts de fond
- 4) Transferts de fond des diasporas et leur potentiel rôle dans le développement inclusif et durable
- 5) Implications en termes de politiques.

Les transferts de fond sont principalement utilisés pour satisfaire les besoins des ménages (nourriture, éducation, sante, immobilier, besoins urgents) et dans une moindre mesure pour l'épargne, l'investissement et la création d'emplois. En plus des transferts de fond, les diasporas s'investissent dans les "social remittances", c'est-à-dire le transfert d'idées, de capital social qui peuvent influencer sur les transformations sociales (respect des droits humains, démocratie, bonne gouvernance).

Différentes formes de transfert sont utilisées par les diasporas : envois « formels » (mandat postal, virement bancaire, transferts financiers via les structures de transfert d'argent telles que Western Union, ouverture de comptes dans des banques représentées à l'étranger); envois « informels » (convoisement en espèce, transfert en espèce par migrant ou tierce personne ou transfert à la valise, dépôt téléphonique).

Si les transferts de fond s'opèrent à la fois à travers des canaux formels et informels, il convient de souligner la prépondérance des transferts de fond selon les canaux informels. Les envois monétaires de

type informel se fondent sur les valeurs de confiance et de reconnaissance et à travers les amis, la famille, les réseaux sociaux et via les courriers postaux (à l'instar du système Hawala).

La prépondérance des transferts de fond à travers des canaux informels s'explique par le coût élevé des frais de transfert de fond via les structures formelles (banques, structures de transfert d'argent), le faible taux de bancarisation, les contraintes bureaucratiques et administratives, le statut du migrant au pays de destination (par exemple : migrant en situation irrégulière), entre autres facteurs. Outre le coût élevé des transferts de fond au niveau des structures financières formelles, la « taxation des transferts de fond à travers les contrôles des taux de change ou la rétention d'une portion des fonds rapatriés » et « restrictions régissant les avoirs en devise » sont quelques-unes des contraintes quant à l'utilisation des canaux formels de transferts des fonds. Ces contraintes et d'autres encore (l'écart des taux de change) limitent le volume des transferts de fond et leur apport au développement du pays d'origine.

Il est difficile d'avoir une estimation exhaustive du volume des transferts de fond vers les pays d'origine du fait des lacunes en matière de données statistiques fiables, désagrégées et mises à jour, des difficultés liées à l'estimation des transferts de fond via les canaux informels, la multiplicité des définitions, concepts et méthodes, le problème d'harmonisation des nomenclatures des balances de paiement et difficultés à différencier transferts des migrants et autres formes de transfert.

Les transferts de fond obéissent à diverses motivations (altruisme pur, intérêt personnel, arrangements tacites avec la famille restée au pays d'origine et objectifs d'épargne). Cependant, il est à noter l'interaction entre les différents motifs liés au transfert des fond et la difficulté d'avoir une théorie générale des transferts de fond du fait de la multiplicité des facteurs et des déterminants.

Les méthodes d'estimation des transferts de fond selon les canaux officiels s'appliquent difficilement aux envois monétaires effectués à travers les canaux informels. Parmi les contraintes qui se posent quant à l'estimation des transferts de fond, on peut noter la difficulté d'estimation des transferts financiers empruntant les canaux informels, la difficulté d'estimation des envois monétaires effectués par les migrants irréguliers, le caractère tabou ou sensible des questions relatives au revenu, la complexité des trajectoires migratoires, les problèmes de terminologie et de méthodes.

La question des transferts de fond revient souvent dans les débats sur le lien entre la migration et le développement. Si d'aucuns pensent que les transferts de fond peuvent contribuer au développement socioéconomique et à la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine, d'autres soulignent que les envois monétaires des migrants sont utilisés essentiellement pour la consommation des ménages et rarement pour les investissements dits "productifs" (création de richesses, emplois, investissement) ; ce qui limiterait le potentiel de développement des transferts de fond. Les politiques et les mesures de renforcement du potentiel de développement des transferts de fond portent sur comment utiliser ces transferts pour la création d'emplois, de richesses et l'investissement dans les secteurs-clé du développement du pays d'origine. Cependant, les transferts de fond utilisés pour la reproduction sociale des ménages (nourriture, consommation, etc.) ne sont pas forcément des investissements "improductifs" car ils peuvent contribuer indirectement à la création d'emplois et à l'accès à la protection sociale dans un contexte de faiblesse des structures étatiques en matière de création d'emploi et de protection sociale. En outre, on note de plus en plus l'émergence d'associations de migrants et de diasporas orientées vers les transferts de fond réinvesti pour le développement local (par exemple : création de centres de santé, de forages, développement de projets agricoles).

Les transferts de fond sont inégalement répartis selon les types de ménages (selon que les ménages ont ou n'ont pas leurs membres issus de la diaspora ou sont riches ou économiquement pauvres). Si les transferts de fond jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie, cependant, ceux-ci peuvent contribuer à la production ou la persistance d'inégalités socioéconomiques. Une certaine grille de lecture considère les envois monétaires comme un cercle vicieux entraînant une dépendance chronique des familles restées au pays d'origine vis-à-vis des migrants et diasporas.

L'enjeu en termes de politiques est de maximiser le potentiel de développement et le rôle important des transferts de fond tout en palliant les défis et les contraintes que ces transferts posent dans l'optique d'un développement inclusif et socioéconomique durable. Les transferts de fond dépassent l'aide internationale au développement, les Investissements Directs à l'Etranger et le Portfolio Investments et représentent la principale source de flux financiers externes durables vers le continent africain. Une réduction des coûts de transfert de fond pourrait entraîner une augmentation significative du volume des transferts de fond.

Les recommandations pour renforcer le volume des transferts de fond et leur potentiel de développement au profit du pays d'origine portent sur les points suivants :

- Remédier aux contraintes qui limitent l'accroissement du volume des transferts de fond, y compris les coûts élevés liés aux envois monétaires.
- Sécuriser les transferts de fond pour promouvoir leur rôle dans la promotion des investissements.
- Orienter les transferts de fond vers la création d'emplois, de richesse, d'opportunités d'investissements tout en valorisant leur rôle dans l'amélioration des conditions de vie des ménages et la lutte contre la pauvreté.
- Explorer les « diaspora bonds » comme une alternative au financement pour le développement.
- Développer des politiques et des mesures efficaces et un environnement favorable pour la mobilisation de la diaspora et le renforcement de son engagement au service du développement du pays d'origine.
- Favoriser des opportunités de la migration de travail régulière, ce qui pourrait contribuer à l'accroissement du volume des transferts (favoriser plus de migration et de remittances).
- Développer des politiques et des mesures favorisant l'utilisation des transferts de fond pour le développement local et, de manière générale, pour répondre aux préoccupations concrètes de développement du pays d'origine.
- Comblent les lacunes au niveau des statistiques sur les transferts de fond, y compris l'usage des transferts de fond à des fins d'investissement, de création de PME, de micro-crédit et de renforcement des capacités d'épargne.
- Développer et mettre en œuvre des politiques visant à favoriser le potentiel de développement des transferts de fond : réduction du coût des transferts, rôle des transferts par exemple au niveau boom immobilier, technologies de l'information et de la communication) réduction du taux d'inflation, amélioration du taux de change, incidences positives sur l'environnement macroéconomique, etc.

- **Mobilisation et engagement de la diaspora au service du développement du pays d'origine : contraintes et opportunités et implications en termes de politiques**

Dans cette présentation, Ibrahima Amadou Dia a mis l'accent sur le déficit de connaissances sur les profils des diasporas. Contrairement à l'opinion dominante tendant à uniformiser la diaspora, la diaspora est caractérisée par son hétérogénéité du fait de la diversité des motifs de départ, la diversité des compétences et des profils professionnels, du statut migratoire, entre autres facteurs. La contribution au développement du pays d'origine n'est pas uniquement du ressort de la diaspora qualifiée, scientifique et intellectuelle.

Par ailleurs, bien que la diaspora africaine ait un potentiel de développement significatif au bénéfice des pays d'origine, dans la pratique, des contraintes multiples freinent la contribution des diasporas au développement du pays d'origine. Les communautés diasporiques ont aussi un réel besoin de soutien de la part des gouvernements des pays d'origine et de destination dans un contexte d'intensification de la précarité et des vulnérabilités socioéconomiques, de montée de la xénophobie et de la discrimination. Les pays d'origine doivent mettre en place un environnement favorable pour la mobilisation et l'engagement de la diaspora au service du développement du pays d'origine. Des partenariats entre pays d'origine et de destination sont essentiels pour la maximisation de la contribution du développement des diasporas africaines et la minimisation des défis auxquels les communautés diasporiques sont confrontées.

Les transferts de fond représentent une composante essentielle de la contribution de la diaspora au développement du pays d'origine. Au-delà des transferts de fond, les diasporas peuvent contribuer positivement au développement du pays en termes d'opportunités d'investissements, d'exportations, de tourisme, de transferts de compétences, de savoir-faire et réseaux de connaissances, d'initiative à caractère social, humanitaire et philanthropique. Les diasporas peuvent jouer le rôle de plaidoyer, de "soft power" pour la visibilité internationale des pays d'origine et pour nouer des négociations internationales qui peuvent être profitables au pays d'origine.

Cependant, la contribution des diasporas peut avoir des conséquences négatives sur le développement du pays d'origine, par exemple, en termes de support des groupes belligérants dans les situations de conflits et d'insécurité ; ce qui peut saper les fondements de la stabilité et de la cohésion nationale.

En outre, le caractère limité du soutien de l'Etat, la précarité de l'emploi et du statut migratoire (par exemple : migrant en situation irrégulière) peuvent entraîner la vulnérabilité socioéconomique des membres de la diaspora et limiter leur contribution au développement du pays d'origine.

On note un fort enthousiasme à contribuer au développement du pays d'origine. Cependant, il existe une prépondérance d'initiatives individuelles et informelles comparées aux initiatives collectives (menées par les organisations et les associations diasporiques) selon un canal officiel ou formel (à travers des accords avec des autorités centrales ou locales).

Les recommandations pour mobiliser la diaspora et maximiser leur contribution portent sur les points suivants :

- Favoriser une meilleure intégration des communautés de la diaspora dans les pays d'accueil et de veiller au respect de leurs droits pour renforcer leur apport au développement du pays d'origine.

- Renforcer la coopération entre les pays d'origine et les pays d'accueil sur les questions de migration, diaspora et développement.
- Créer un environnement favorable à la mobilisation et l'engagement des diasporas.
- Créer un dialogue avec les diasporas et le gouvernement à tous les niveaux - central, provincial, régional, municipal et communautaire.
- Faire une cartographie de la diaspora pour identifier leur profil, leurs compétences et qualifications, leurs lieux de résidence, etc.
- Etablir une base de données des compétences et des qualifications de la diaspora et des schémas permettant de les connecter aux politiques et aux programmes de développement pour répondre aux préoccupations concrètes de développement du pays d'origine.
- Soutenir les organisations de la diaspora dans leurs initiatives de développement du pays d'origine et dans leurs activités de renforcement de la coopération entre le pays d'origine et le pays destination.
- Adopter des politiques de visa favorables à la circulation.
- Renforcer le rôle des ambassades et des consulats dans la mobilisation et l'engagement de la diaspora au service des pays d'origine.
- Soutenir le renforcement des capacités ; les groupes d'élite de la diaspora devraient également aider les autres groupes.
- Intégrer la diaspora dans les politiques et les stratégies de développement national.
- Renforcer la volonté politique en faveur de l'engagement de la diaspora à travers des politiques et des programmes et des mesures.
- Maximiser le volume des transferts de fond et leur rapport au développement du pays d'origine.
- Favoriser les transferts de connaissance et de technologie et la mobilisation des compétences au développement du pays d'origine.